

COMMUNE D'IXELLES
Direction de l'Urbanisme
Hôtel communal
Chaussée d'Ixelles, 168
1050 BRUXELLES

V/Réf : 7b/pu/3.504
N/Réf. : AVL/ah/XL-2.465/s522
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame, Monsieur,

Objet : IXELLES. Rue Saint-Boniface, 32. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation de la devanture commerciale.
(Dossier traité par M. Cardinal).

Suite à votre courrier du 18 juin 2012 sous référence, réceptionné le 21 juin dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 27 juin 2012.

Le dossier concerne un immeuble situé dans la zone de protection de plusieurs maisons classées situées rues Saint-Boniface et Ernest Solvay. La demande vise principalement la transformation de la devanture commerciale.

La Commission constate que les travaux proposés n'auront pas d'impact sur les biens classés situés à proximité. Elle estime cependant que le projet est préjudiciable pour la composition de la façade au niveau du rez-de-chaussée et ne met pas l'immeuble en valeur et (remplacement des châssis en bois par des châssis en alu, nouvelle entrée commerciale entièrement vitrée, enlèvement des trumeaux de la vitrine existante). Ce traitement devrait être revu.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme O. Goossens) / A.A.T.L. – D.U. (Mme V. Henry)